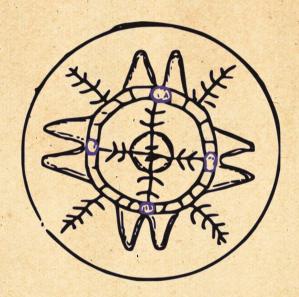
Florent Coubard



Musiques populaires à danser



Vol. 9

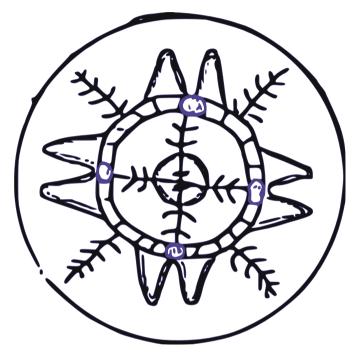
Danses d'Estonie





Un aide-mémoire pour le musicien de bal

Vol. IX



Danses d'Estonie

xx morceaux libres de droits

mélodies et accords



Édité par Florent Coubard – monviolon.org Gravé avec Lilypond 2.18.2

Cet ouvrage est mis à disposition selon les termes de la Licence Art Libre 1.3 : liberté d'usage, de copie, de diffusion, de transformation et interdiction d'appropriation exclusive. Compatible avec la licence Creative Commons by-sa. Détails sur artlibre.org.



"VALSES À PIEDS PLATS"

Karula mehe mesileib – Viljandimaa
POLKAS
Otepää polka – Estonie
REINLENDRID – SCOTTISHS
Tule aga tule – Estonie
VALSES
Hopser valtser – J. Matto ? (Estonie)
Contredanses
Ingliskadrill – Harjumaa
AUTRES DANSES TRADITIONNELLES
Aleksandra valss – Estonie

Keigapere – Estonie						
Kikkapuu – Max Oscheit						
Kohaanuška – Kihnu						
Kolmi kuusinen – Estonie						
Nõianeitsi – Saaremaa						
Suboota – Setomaa						
Serjoža – Setomaa						
AUTRES MUSIQUES						
Siberi Setode lugu – Setos de Sibérie						



Choix des morceaux



et / ou

cc, ou

ce morceau est **plaisant** .

Ce morceau est **souvent joué**

Nous avons essayé de rendre compte de ce que l'on peut jouer dans une session "trad" : une majorité de standards des bals folks/trad' et une minorité d'airs originaux.

Écriture



Interprétez selon vos habitudes et votre sensibilité.

Aide-mémoire: par essence, ces morceaux sont sujets à interprétation et improvisation. Ce livre ne prétend pas être une référence de jeu mais seulement un moyen parmi d'autres de se rappeler un morceau, d'en (re)trouver le compositeur, les enregistrements... Il peut aussi être un soutien pour un musicien lecteur qui découvre le répertoire.

Des phrases : de façon à limiter la complexité de lecture des mesure de 1ère/2ème... fois, les barres de reprises sont placées en fin de phrase même si la mesure en devient incomplète. La suite de la mesure se trouvera à la reprise ou à la ligne suivante. La lecture est ainsi simplifiée :



Il nous arrivera aussi de changer de ligne en fin de phrase, même si c'est au milieu d'une mesure.

Remarque: dans certains cas, l'anacrouse du début n'est pas "prévue" en fin du morceau. Cela se produit lorsqu'il y a une anacrouse sur la partie A mais pas sur la partie B et que cette dernière se termine par des mesures alternatives de type 1-3, 2-4: nous n'avons pas trouvé nécessaire d'alourdir la transcription par l'ajout d'une mesure "de 4ème fois".

Choix des accords



Parfumez à votre sauce.

Les accords notés au-dessus des portées permettent d'accompagner simplement les mélodies. Nous avons choisi une harmonisation dans une logique plutôt *tonale* pour les rendre rapidement abordables, surtout en bœuf où une armée d'instruments harmoniques de différentes confessions doit s'accorder. Ce choix n'est pas toujours le plus adapté, surtout dans le cas de mélodies jouées et composées sur des instruments à bourdons.



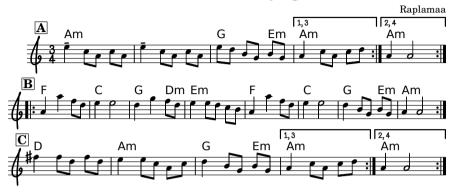
Transposez!

Souvent, les morceaux sont notés dans des tonalités avec peu ou pas d'altérations à la clef: La mineur, Sol majeur, Ré mineur... Cela parce qu'il faut bien faire un choix et aussi pour ne pas laisser sur la touche nos amis accordéodiatonistes. Pour certains airs, nous avons tout de même choisi d'autres tonalités, soit pour suivre le choix de leurs compositeurs, soit parce qu'ils nous ont semblé sonner mieux ainsi. Quoi qu'il en soit, il est pratique de savoir les jouer en Do Majeur / La mineur.



"VALSES À PIEDS PLATS"

Minoorne labajalg



Karula mehe mesileib



POLKAS

Otepää polka



SCOTTISHS

Tule aga tule



Maikuu päevad



VALSES

Hopser valtser

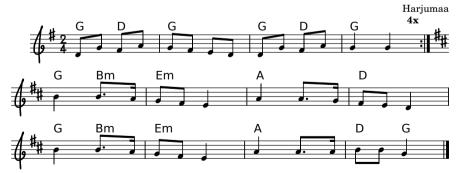


CONTREDANSES

Ingliskadrill



Oige ja vasemba



AUTRES DANSES

Aleksandra valss



Nõianeitsi



Suboota



Karobuška











Kikkapuu



Serjoža



Kohaanuška



Kolmi kuusinen



AUTRES MUSIQUES

Siberi Setode lugu





Abreviations et pictogrammes utilises :	
← Collectage.	K7 : cassette audio.
Publication de partition.	AP : auto-production.
© Enregistrement.	Rq: Remarque.
Titres alternatifs.	DivArt : divers artistes (compilations)
78T, 45T, 33T : disques audio 78, 45 et 33 tours.	
A	
Aleksandra valss – Estonie	
🗏 1997/2010 – Heino Aassalu, Pill Luth, Kristjar	n Torop, Vanad seltskonnatantsud: valimik XX sajandi I poole
seltskonnatantse*, (p. 17 "Aleksandra Valss"), Ral	hvakultuuri Arendus ja Koolituskesku, Tallinn.
*Anciennes dances de salon : sélection de danses	de salon de la première moitié du XXème siècle.
1998 – CD Jaan Sommer & co, Vanad seltskor	nnatantsud (2 "Aleksandra valss"), ET.
9009 - Ingrid Rijitel Kihnu Pojeid Kihnu	tanteulood (CD2 13 "Alaksandra vales") ET

26
В
\mathbf{c}
D
E
F
G
Hopser valtser – J. Matto? (Estonie)
I Ingliskadrill – Harjumaa
J
Karobuška – Setomaa
■ 1904 – Tõnis Allikas, <i>Eesti rahva mängutükid I</i> (n°1 p. 5 "Karula mehe mesileib") H. Leoke, Viljandi.

	27
© 2002 – CD Virre, Esimene (5 "Karula mehe mesileib") AP, ET.	
© 2009 – CD Juhan Uppin, <i>Veidi enam kui rahvalik</i> (9-1 "Karula mehe mesileib") Susi AS, ET.	
2010 – Krista Sildoja, <i>Eesti viiul</i> , http://eestiviiul.rahvamuusika.ee ("Karula mehe mesileib"), AP, ET.	~-
Keigapere – Estonie	
Kikkapuu – Max Oscheit	21
Max Oscheit (Allemagne, 1880-1923): "Picador-Marsch".	
= Kikapuu — Kikkapuu — Cicapo — Kikapo — Picador-Marsch	
© 2005 – CD Toomas ja Meel Valk, <i>Karmoška</i> (10 "Kikkapuu", morceau du Setomaa) AP, ET.	
® 2007 – CD Viis, <i>Eesti tantsud</i> (2 "Kikkapuu") AP, ET.	
© 2009 – CD Klapp, <i>Hopp!</i> (8 "Kikkapuu") AP, ET.	
® 2018 – CD Kiiora, <i>Rääräüss</i> (10 "Kikkapuu") AP, ET.	
Kohaanuška – Kihnu	22
= Johaanuska — Kohhaanoška — Kuhanuška — Kuhaanuška — Kohaanushka — Kohanuška	
🗏 1997 – Heino Aassalu, Pill Luth, Kristjan Torop, Vanad seltskonnatantsud: valimik XX sajandi I pod	ole
seltskonnatantse, (p. 36 "Kohhaanuška"), Rahvakultuuri Arendus ja Koolituskesku, Tallinn.	
© 2004 – CD Virre, Teine (15 "Kuhaanuška") AP, ET.	
⊚ 2012 – CD Kiiora, <i>Püdsäjüräjidõ pido</i> (9 "Kohanuška") AP, ET.	
© 2013 – CD Klapp, Stepp (5 "Kohanuška") AP, ET.	
© 2019 – Matis Leima, <i>Karmoškaaabits</i> (p. 68 "Kohanuška") AP, Tartu.	
	22
L	
M	
Minoorne labajalg – Raplamaa	10
	10
(a) 1997 – K7 Alle-aa, Alle-aa (12 "Minoorne labajalg") ET.	
© 2006 – CD Indrek Kalda Jagatud armastus (12 "Minoorne labajalg") ET.	
© 2008 – CD Kristo Käo <i>The dance album</i> (13 : "Eesti rahvatants. Minoorne labajalg") ET.	
© 2011 – CD Lady Maisery Weave & Spin (2-1: "Minoorne labajalg"), UK.	
	14
= Kevadel kui maikuu päevad.	
1997 – (livre+CD) Heino Tartes, Juhan Uppin, Põlvamaa lõõtspillimängijad (15 "Kevadel kui maiku	uu
päevad"), Tallinn.	
® 2009 – CD Juhan Uppin <i>Veidi enam kui rahvalik</i> (8-2 "Maikuu päevad"), ET.	
N	
Nõianeitsi – Saaremaa	20
1997 – Kristjan Torop, Heino Aassalu, Pill Luht, Vanad seltskonnatantsud (p. 61 "Nõianeitsi") Rahvakultu	
Arendus- ja Koolituskeskus, ET.	
© 2004 – Virre, Teine (11 "Nõianeitsi") AP, ET.	
2001 (1110, 2000) (11 10000001) (11) 211	
0	
Oige ja vasemba – Harjumaa	18
= Oige ja vasemba — Oige ja vasembat	
\bigcirc 1935? – Gustav Lindström (violon), de l'île de Hara (paroisse de Kuusalu).	
🗏 1975 – Herbert Tampere, <i>Eesti rahvapillid ja rahvatantsud</i> (n°142 p. 133 "Oige ja vasemba") Eesti raam	at,

28 Tallinn.
P
Q
R
S
Serjoža – Setomaa
T
Tule aga tule – Estonie
U
V

 \mathbf{Z}

Droits d'interprétation, quelques repères

<u>Droits matrimoniaux</u>: en France, le compositeur obtient et conserve *ad vitam æternam* le droit de choisir l'utilisation qui sera faite de son œuvre dès lors qu'il l'a composée. C'est pourquoi il est honnête et courtois de demander son accord* pour jouer en concert ou enregistrer un de ses morceaux. Remarque: aucune démarche n'est nécessaire pour bénéficier de ces droits (charge au compositeur de prouver sa paternité en cas de litige).

<u>Droits patrimoniaux</u>: la gestion commerciale d'une œuvre est attribuée au compositeur pour toute sa vie puis à ses ayants-droit pour encore 70 ans. Contrairement aux droits matrimoniaux, les droits patrimoniaux peuvent être cédés à un tiers. C'est ce qu'il se passe lorsque l'on dépose une mélodie à un organisme comme la sacem: cette société se charge de demander de l'argent lorsqu'une mélodie de son catalogue est jouée et elle s'est engagée, par contrat, à en reverser une partie au compositeur. Dans ce cas, ce dernier conserve ses droits matrimoniaux (il peut par exemple refuser que sa mélodie soit jouée) mais ne gère plus son exploitation commerciale (lui aussi doit payer pour jouer ses mélodies).

^{*}cette autorisation est déjà donnée dans le cas des Licences Creative Commons, Art Libre.



